



**COMMUNIQUÉ
DU SOMMET
DU G7 DE
CHARLEVOIX**

COMMUNIQUÉ DU SOMMET DU G7 DE CHARLEVOIX

1. Nous, dirigeants du G7, sommes réunis dans la région de Charlevoix, au Québec, au Canada, les 8 et 9 juin 2018, guidés par nos valeurs communes de liberté, de démocratie, de primauté du droit et de respect des droits de la personne et par notre engagement à promouvoir un ordre international fondé sur des règles. En tant qu'économies avancées et grandes démocraties, nous prenons l'engagement d'investir dans nos citoyens, de répondre à leurs besoins et de nous attaquer aux défis mondiaux. Nous affirmons collectivement notre ferme volonté de contribuer à un environnement propre, à un air sain et à une eau salubre. Nous sommes déterminés à travailler de concert afin de bâtir un avenir sain, prospère, durable et juste pour tous.

INVESTIR DANS LA CROISSANCE QUI PROFITE À TOUT LE MONDE

2. Nous avons la responsabilité de travailler ensemble à stimuler une croissance économique durable qui profite à tout le monde et en particulier à ceux et celles qui risquent le plus d'être laissés pour compte. Nous nous réjouissons de l'incidence des changements technologiques et de l'intégration mondiale sur la reprise économique mondiale et la hausse de l'emploi. Les perspectives économiques mondiales continuent de s'embellir, mais trop peu de citoyens ont pu profiter de cette croissance économique. Si la résilience à l'égard des risques s'est améliorée dans les économies de marché émergentes, les récentes fluctuations du marché nous rappellent les vulnérabilités potentielles. Nous continuerons de surveiller l'évolution du marché et d'utiliser tous les outils stratégiques à notre disposition afin de favoriser une croissance forte, durable, équilibrée et inclusive qui assure la prospérité générale. Nous réitérons nos engagements à l'égard de nos taux de change courants. Nous nous engageons à réaliser des investissements judicieux, durables et de grande qualité, notamment dans l'infrastructure, afin de stimuler la croissance et la productivité et de créer des emplois de qualité. La croissance économique est fondamentale si nous voulons rehausser le niveau de vie. Nous reconnaissons également que, pour mesurer notre réussite, nous ne pouvons pas nous limiter à mesurer nos résultats économiques, et nous sommes conscients de l'importance de surveiller d'autres indicateurs sociétaux et économiques qui mesurent la prospérité et le bien-être. Nous nous engageons à éliminer les obstacles qui empêchent nos citoyens, y compris les femmes et les personnes marginalisées, à participer pleinement à l'économie mondiale. Nous souscrivons à la Déclaration de Charlevoix en matière d'égalité et de croissance économique, qui renforce notre engagement à éradiquer la pauvreté, à faire avancer l'égalité des sexes, à favoriser l'égalité des revenus, à assurer un meilleur accès aux ressources financières et à offrir des emplois et une qualité de vie convenables à tous.

3. Pour veiller à ce que tous paient leur juste part, nous nous transmettrons nos approches et appuierons les efforts réalisés à l'échelle internationale pour instaurer des systèmes fiscaux équitables, progressistes et efficaces qui optimisent les ressources. Nous continuerons de lutter

contre l'évasion fiscale et l'évitement fiscal en misant sur la mise en œuvre mondiale de normes internationales et en nous attaquant à l'érosion de l'assiette fiscale et au transfert des bénéfices. Les incidences de la numérisation de l'économie sur le système fiscal international demeurent des enjeux primordiaux à résoudre. Nous accueillons favorablement le rapport intérimaire de l'OCDE, qui analyse l'incidence de la numérisation de l'économie sur le système fiscal international. Nous nous engageons à collaborer à l'atteinte d'une solution consensuelle d'ici 2020.

4. Nous reconnaissons que le commerce et l'investissement libres, équitables et mutuellement avantageux, qui amènent des avantages réciproques, sont de grands moteurs de croissance et de création d'emplois. Nous renouvelons notre engagement à l'égard des conclusions sur le commerce du Sommet du G20 de Hambourg et, en particulier, nous soulignons le rôle crucial d'un système commercial international fondé sur des règles et nous poursuivons la lutte contre le protectionnisme. Nous constatons l'importance de veiller à ce que les accords bilatéraux, régionaux et plurilatéraux soient ouverts, transparents, inclusifs et conformes aux règles de l'OMC et nous nous engageons à veiller à ce qu'ils complètent les accords commerciaux multilatéraux. Nous nous engageons à moderniser l'OMC pour la rendre plus équitable dans les plus brefs délais. Nous nous efforçons de réduire les obstacles tarifaires, les obstacles non tarifaires et les subventions.

5. Nous travaillerons de concert afin d'appliquer les règles internationales déjà en place et d'élaborer de nouvelles règles là où il est nécessaire de le faire, pour que les règles du jeu soient équitables, en nous penchant tout particulièrement sur les politiques et pratiques qui ne sont pas axées sur le marché ainsi que les problèmes de protection des droits de propriété intellectuelle qui mènent par exemple à des transferts technologiques forcés et aux cybervols. Nous demandons le lancement de négociations cette année afin d'élaborer des règles internationales plus fortes à l'égard des subventions industrielles qui ont un effet de distorsion sur les marchés ainsi que des mesures ayant un effet de distorsion sur le commerce qui sont prises par des entreprises d'État. Nous demandons également à tous les membres du Forum mondial sur la capacité excédentaire de l'acier de mettre pleinement et rapidement en œuvre ses recommandations. Nous insistons sur le besoin urgent d'éviter une capacité excédentaire dans d'autres secteurs, tels que l'aluminium et la haute technologie. Nous demandons au Groupe de travail international sur le crédit à l'exportation d'élaborer un nouvel ensemble de lignes directrices concernant les crédits à l'exportation soutenus par les gouvernements dans les plus brefs délais en 2019.

6. Afin de soutenir la croissance et la participation égale qui profite à tout le monde, et de veiller à ce que nos citoyens aient une vie saine et productive, nous nous engageons à appuyer des systèmes de santé forts et durables qui encouragent l'accès à des soins de santé abordables et de qualité ainsi qu'à porter une attention accrue à la santé mentale. Nous soutenons les efforts déployés afin de promouvoir et de protéger la santé et le bien-être des femmes et des adolescents en leur offrant des soins de santé fondés sur des faits et des renseignements en matière de santé. Nous reconnaissons le rôle vital que joue l'Organisation mondiale de la santé dans les situations d'urgence sanitaires, notamment par l'intermédiaire de son Fonds de

réserve pour les situations d'urgence et du Mécanisme de financement d'urgence pour la lutte contre les pandémies de la Banque mondiale, et nous insistons sur la nécessité de les améliorer encore davantage et d'assurer leur financement soutenu et durable. Nous renouvelons notre engagement à aider nos 76 partenaires à mettre en œuvre de manière plus rigoureuse le Règlement sanitaire international, notamment dans le travail qu'ils réaliseront afin d'élaborer un plan d'action national chiffré et de se prévaloir de diverses sources de financement et ressources provenant de plusieurs intervenants. Nous allons prioriser et coordonner nos efforts mondiaux de lutte contre la résistance antimicrobienne en adoptant une approche « Une santé ». Nous allons intensifier nos efforts pour éradiquer la tuberculose et ses formes résistantes. Nous confirmons de nouveau notre détermination à travailler de concert avec nos partenaires afin d'éradiquer la poliomyélite et de gérer efficacement la transition suivant cette éradication. Nous souhaitons une reconstitution réussie du Fonds mondial en 2019.

7. Le financement public, y compris l'aide publique au développement et la mobilisation des ressources intérieures, est nécessaire à l'atteinte des Objectifs de développement durable du Programme à l'horizon 2030, mais il ne suffit pas à susciter la croissance économique et le développement durable qui sortiront tous les peuples de la pauvreté. Par conséquent, nous avons établi la Déclaration d'engagement de Charlevoix pour un financement novateur du développement afin de promouvoir la croissance économique dans les économies en développement et de favoriser une plus grande égalité des chances au sein des pays et entre les pays. Nous continuerons d'investir dans des infrastructures de qualité à accès ouvert. Compte tenu de la hausse du niveau d'endettement dans les pays à faible revenu et de l'importance de la viabilité de la dette, nous en appelons à une plus grande transparence en matière de dettes, non pas seulement de la part des pays débiteurs à faible revenu, mais aussi des nouveaux prêteurs publics et créanciers du domaine privé. Nous appuyons les travaux du Club de Paris, principale enceinte internationale pour la restructuration des dettes publiques bilatérales, en vue d'une plus grande inclusion des créanciers émergents. Nous attachons de l'importance à l'aide au développement et à l'aide humanitaire qui favorisent une plus grande égalité des chances et l'égalité des sexes et qui ciblent d'abord les personnes les plus vulnérables, et nous allons continuer à travailler sur de nouveaux modèles de financement innovateurs pour veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte.

SE PRÉPARER AUX EMPLOIS DE L'AVENIR

8. Nous sommes déterminés à veiller à ce que tous les travailleurs obtiennent les compétences et l'éducation nécessaires pour s'adapter au nouveau monde du travail et y réussir, un monde du travail façonné par les innovations que procurent les nouvelles technologies. Nous allons promouvoir l'innovation en favorisant une culture d'apprentissage continu parmi les générations de travailleurs actuelles et futures. Nous élargirons les possibilités de formation et d'éducation axées sur le marché du travail, en particulier pour les filles et les femmes dans les

domaines de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM). Nous sommes conscients de la nécessité d'éliminer les obstacles au leadership des femmes et à leur participation à tous les aspects du marché du travail, notamment en éliminant la violence, la discrimination et le harcèlement au travail et dans la vie quotidienne. Nous étudierons de nouvelles approches innovatrices à l'égard de l'apprentissage par la pratique et de la formation professionnelle ainsi que la possibilité de mobiliser les employeurs et d'améliorer l'accès à la formation en milieu de travail.

9. Nous soulignons l'importance d'améliorer l'efficacité et l'efficience de la protection sociale et d'offrir des milieux de travail de qualité aux travailleurs, y compris ceux qui occupent un travail non traditionnel. Il sera essentiel d'accroître la communication et la collaboration entre les gouvernements et les entreprises, les partenaires sociaux, les établissements d'éducation et les autres parties prenantes si nous voulons préparer les travailleurs à s'adapter et à réussir au sein du nouveau monde du travail. Afin de tirer avantage de l'intelligence artificielle, nous souscrivons à la Vision commune de Charlevoix sur l'avenir de l'intelligence artificielle. Nous soulignons que l'adoption d'une approche axée sur l'humain à l'égard de l'intelligence artificielle pourrait amener de nouvelles sources de croissance économique, apporter des retombées importantes à nos sociétés et aider à surmonter certains de nos défis les plus urgents.

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES

10. Nous reconnaissons que l'égalité des sexes est fondamentale pour le respect complet des droits de la personne et qu'elle constitue un impératif social et économique. Toutefois, les inégalités entre les sexes persistent malgré des décennies d'engagements internationaux visant à éliminer ces différences. Nous continuerons de travailler à éliminer les obstacles à la mobilisation des femmes au sein des sphères sociales, économiques et politiques et à tenir compte de leur voix au cours de la prise de décisions, et nous allons augmenter leurs chances de participer équitablement à tous les secteurs du marché du travail. La voie que nous emprunterons favorisera l'entière participation économique des femmes puisque nous nous attacherons à réduire les écarts salariaux entre les sexes, à soutenir les femmes chefs d'entreprises et entrepreneures et à reconnaître la valeur des tâches de garde non rémunérées.

11. Si nous voulons favoriser l'autonomisation des filles et des femmes et leur offrir des chances égales, en particulier dans les contextes de développement et dans les pays aux prises avec des conflits, il est primordial de leur offrir un accès égal à une éducation de qualité. Par la Déclaration de Charlevoix sur l'éducation de qualité pour les filles, les adolescentes et les femmes dans les pays en développement, nous démontrons notre engagement à accroître les possibilités offertes à toutes d'accéder à un parcours scolaire sécuritaire et de qualité d'une durée minimale de 12 ans et à supprimer les obstacles à une éducation de qualité auxquels les filles et les femmes font face, en particulier dans les situations d'urgence et dans les États fragiles et touchés par des conflits. Nous reconnaissons que les filles marginalisées, notamment celles qui ont un handicap, ont encore plus de difficulté à se scolariser.

12. L'avancement de l'égalité des sexes et l'éradication de la violence faite aux filles et aux femmes avantagent tout le monde et constituent une responsabilité commune pour laquelle nous avons tous – y compris les hommes et les garçons – un rôle crucial à jouer. Nous souscrivons à la Déclaration de l'engagement de Charlevoix pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe et sur le genre, ainsi qu'aux abus et au harcèlement dans l'univers numérique, et sommes déterminés à mettre fin à toutes les formes de violence sexuelle et fondée sur le sexe. Nous voulons bâtir un avenir où les droits de la personne sont protégés autant en ligne que dans la vie réelle et où tout le monde a une chance égale de prendre part aux activités politiques, sociales, économiques et culturelles.]

CONSTRUIRE UN MONDE PLUS PACIFIQUE ET PLUS SÛR

13. Nous avons la responsabilité commune de bâtir un monde plus pacifique et plus sûr, conscients que le respect des droits de la personne, la primauté du droit et l'égalité des chances sont nécessaires à une sécurité durable et à une croissance économique qui ne laisse personne pour compte. Les menaces à la sécurité mondiale auxquelles nous faisons face sont complexes et en mouvance, et nous prenons l'engagement de lutter ensemble contre le terrorisme. Nous nous réjouissons des résultats de la conférence internationale sur le financement de la lutte antiterroriste tenue à Paris les 25 et 26 avril 2018. Les combattants terroristes étrangers doivent rendre compte de leurs actes. Nous nous engageons à contrer l'usage d'Internet à des fins terroristes, notamment comme instrument de recrutement, de formation, de propagande et de financement, et à travailler de concert avec nos partenaires, tels que le Forum mondial de l'Internet contre le terrorisme. Nous insistons sur l'importance de prendre des mesures concrètes afin d'éradiquer la traite de personnes, le travail forcé, le travail des enfants et toutes les formes d'esclavage, dont l'esclavage moderne.

14. Conscients que les pays plus égalitaires bénéficient d'une plus grande stabilité, sont plus pacifiques et ont une démocratie plus affirmée, nous sommes résolus à renforcer la mise en œuvre du Programme sur les femmes, la paix et la sécurité. Si nous voulons obtenir des résultats efficaces et durables, assurer une protection contre la violence sexuelle et la violence fondée sur le sexe et prévenir d'autres violations des droits de la personne, il est primordial d'adopter des mesures sexospécifiques en faveur de la participation des femmes ainsi que de la prévention et de l'éradication du terrorisme.

15. Nous nous engageons à lutter de manière concertée contre les acteurs étrangers qui cherchent à compromettre nos sociétés et institutions démocratiques, nos processus électoraux, notre souveraineté et notre sécurité, comme l'indique la Déclaration d'engagement de Charlevoix pour la défense de la démocratie contre les menaces étrangères. Nous savons que ces menaces, en particulier celles qui proviennent d'acteurs étatiques, ne constituent pas seulement des menaces pour les nations du G7, mais aussi pour la paix et la sécurité internationales et l'ordre international fondé sur des règles. Nous appelons les autres parties à combattre avec nous ces menaces grandissantes, en rehaussant la résilience et la protection de nos institutions et en prenant des mesures concertées pour identifier et tenir responsables les entités pouvant nous nuire.

16. Nous continuons d'exhorter la Corée du Nord à démanteler de manière intégrale, vérifiable et irréversible l'ensemble de ses armes de destruction massive et de ses missiles balistiques ainsi que ses programmes et installations connexes. Nous tenons compte des mesures prises récemment, notamment l'annonce de la Corée du Nord concernant un moratoire sur les essais nucléaires et les lancements de missiles balistiques, un engagement à l'égard de la dénucléarisation pris dans le cadre de la Déclaration de Panmunjom du 27 avril (sous réserve d'une mise en œuvre intégrale) et la fermeture apparente du site d'essais nucléaires de Punggye-ri le 24 mai, mais nous réitérons l'importance d'une dénucléarisation complète. Le démantèlement de l'ensemble des armes de destruction massive et des missiles balistiques offrira à tous les habitants de la péninsule coréenne un avenir meilleur et au peuple nord-coréen qui a souffert trop longtemps, une chance d'accéder à la prospérité. Il reste cependant beaucoup à faire, et nous exhortons tous les États à maintenir la pression, notamment par la pleine mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies, afin d'inciter la Corée du Nord à changer de cap et à franchir des étapes décisives et irréversibles. Dans ce contexte, nous exhortons une fois de plus la Corée du Nord à respecter les droits fondamentaux de sa population et à régler immédiatement la question des enlèvements.

17. Nous demandons instamment à la Russie de cesser son comportement déstabilisant ainsi que de compromettre nos systèmes démocratiques et de soutenir le régime syrien. Nous condamnons l'attentat commis au moyen d'un agent neurotoxique de qualité militaire à Salisbury, au Royaume-Uni. Nous acceptons l'analyse du Royaume-Uni selon laquelle il est fort probable que la Fédération russe ait été responsable de l'attentat et qu'il n'existe aucune autre explication plausible. Nous exhortons la Russie à respecter ses obligations internationales, ainsi que ses responsabilités en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies, à l'égard du maintien de la paix et de la sécurité dans le monde. Nous continuerons néanmoins à dialoguer avec la Russie afin de régler les crises régionales et les défis mondiaux, dans la mesure où cela est dans notre intérêt. Nous réitérons que nous condamnons l'annexion illégale de la Crimée et réaffirmons notre soutien indéfectible à l'égard de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Nous maintenons notre engagement à aider l'Ukraine à mettre en œuvre son ambitieux et nécessaire programme de réformes. Nous rappelons que le maintien des sanctions est étroitement lié à l'incapacité de la Russie de mettre pleinement en œuvre ses engagements aux termes des accords de Minsk et de respecter la souveraineté de l'Ukraine, et nous appuyons entièrement les efforts déployés dans le format Normandie et de la part de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe pour trouver une solution au conflit dans l'Est de l'Ukraine. Si les actions de la Russie l'exigent, nous nous tenons également prêts à prendre d'autres mesures restrictives afin d'accroître le coût pour la Russie. Nous restons déterminés à soutenir la société civile russe ainsi qu'à nous engager et à investir dans des liens interpersonnels.

18. Nous condamnons fermement la brutalité meurtrière de Daech et ses actes oppressifs envers les populations civiles sous son emprise. La communauté internationale reste déterminée à éradiquer Daech et son idéologie haineuse. En Syrie, nous condamnons également l'emploi répété et moralement répréhensible des armes chimiques par le régime syrien et Daech. Nous

en appelons aux partisans du régime pour qu'ils veillent à ce que le régime se conforme à son obligation de déclarer et de démanteler les armes chimiques qu'il lui reste. Nous déplorons la présidence syrienne de la Conférence sur le désarmement, au mois de mai, compte tenu de son mépris constant et flagrant à l'égard des normes et accords internationaux de non-prolifération. Nous réitérons notre engagement collectif à l'égard de la Convention sur les armes chimiques, et prions les États de soutenir la conférence extraordinaire des États parties à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques qui aura lieu prochainement et de collaborer au renforcement de la capacité de l'Organisation à promouvoir la mise en œuvre de la Convention. Nous exhortons les parties qui ne l'ont pas encore fait à adhérer au Partenariat international contre l'impunité d'utilisation d'armes chimiques. Nous demandons une gouvernance crédible, inclusive et non confessionnelle en Syrie, rendue possible par des élections libres et équitables tenues conformément aux plus hautes normes internationales en matière de transparence et de responsabilisation et auxquelles tous les Syriens, y compris l'ensemble de la diaspora, peuvent participer.

19. Nous demeurons préoccupés par la situation qui se joue dans la mer de Chine orientale et la mer de Chine méridionale et nous réitérons notre ferme opposition contre toute action unilatérale qui pourrait mener à une escalade des tensions et compromettre la stabilité régionale et l'ordre international fondé sur des règles. Nous demandons instamment à toutes les parties de veiller à la démilitarisation des lieux faisant l'objet de revendications. Nous allons nous opposer vivement aux violations de droits de la personne, à la traite de personnes et à la corruption dans le monde entier, en particulier parce qu'elles touchent les populations vulnérables, et nous prions la communauté internationale de lutter énergiquement contre ces actes, dans le monde entier. Nous nous réjouissons des engagements pris récemment par le Myanmar et nous promettons de coordonner les efforts visant à instaurer une paix durable et à soutenir la transition démocratique au Myanmar, particulièrement au regard de la crise des Rohingyas qui se déroule actuellement, et à permettre un accès humanitaire sûr et sans entrave ainsi qu'un retour sécuritaire et volontaire, dans la dignité, des réfugiés et des personnes déplacées. Nous sommes profondément préoccupés par les atteintes aux droits de la personne et aux principes démocratiques fondamentaux au Vénézuéla ainsi que par la crise économique qui s'envenime et a des répercussions humanitaires. Nous exprimons notre inquiétude face à la détérioration constante de la situation au Yémen et renouvelons notre appel pour que toutes les parties se conforment pleinement au droit humanitaire international et au droit en matière de droits de la personne.

20. Conscients de la menace que représente le programme de missiles balistiques de l'Iran pour la paix et la sécurité internationales, nous demandons à l'Iran d'éviter tout lancement de missiles balistiques et toute activité qui irait à l'encontre de la Résolution 2231 du Conseil de sécurité des Nations Unies, y compris de ses annexes, et qui déstabiliserait la région, et de cesser la prolifération de la technologie balistique. Nous prenons l'engagement de veiller de façon permanente à ce que le programme nucléaire iranien demeure pacifique, conformément aux obligations et engagements internationaux de l'Iran de ne jamais chercher à obtenir, développer ou acquérir une arme nucléaire. Nous condamnons tout soutien financier apporté au terrorisme,

notamment aux groupes terroristes parrainés par l'Iran. Nous demandons aussi à l'Iran de jouer un rôle constructif en contribuant aux efforts antiterroristes et en instaurant des solutions politiques, la réconciliation et la paix dans la région.

21. Nous demeurons préoccupés par le conflit israélo-palestinien, particulièrement à la lumière des événements survenus récemment. Nous préconisons une reprise immédiate de pourparlers de paix substantiels en vue d'en arriver à une solution négociée permettant d'assurer la paix et la sécurité des deux parties. Nous insistons sur l'importance d'enrayer le plus tôt possible la dégradation des conditions humanitaires et sécuritaires dans la bande de Gaza.

22. La sécurité, la stabilité et le développement durable de l'Afrique sont d'importantes priorités pour nous, et nous réitérons notre soutien aux initiatives dirigées par l'Afrique, notamment au niveau régional. Nous réaffirmons notre volonté de travailler en partenariat avec le continent africain en appuyant l'Agenda 2063 de l'Union africaine pour permettre à l'Afrique de réaliser son plein potentiel. Nous appuyons les efforts que déploie l'Afrique afin de développer ses capacités de prévention, d'intervention et de gestion relativement aux conflits et aux crises, et de renforcer ses institutions démocratiques. Nous réitérons notre engagement à l'égard de la stabilisation, de l'unité et de la démocratie en Libye, qui sont essentielles à la stabilité de la région de la Méditerranée et de l'Europe. Nous appuyons les efforts du représentant spécial du Secrétaire-général des Nations Unis Salamé visant à mettre en place un processus politique fondé sur son Plan d'action, et nous encourageons tous les acteurs libyens et régionaux à maintenir leur engagement constructif, tel qu'indiqué dans la déclaration du 6 juin 2018 du président du Conseil de sécurité sur la Libye. Nous appuyons les efforts du Conseil présidentiel pour la Libye et du gouvernement d'entente nationale visant à consolider les institutions d'État.

TRAVAILLER ENSEMBLE À L'ÉGARD DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DES OCÉANS ET DE L'ÉNERGIE PROPRE

23. La santé de la planète et la croissance économique durable sont profitables l'une pour l'autre. Par conséquent, nous poursuivons nos efforts à l'échelle mondiale pour aménager un avenir durable et résilient qui favorisera la création d'emplois pour nos citoyens. Nous appuyons résolument la vaste participation et le leadership des jeunes, des filles et des femmes à la promotion du développement durable. Nous affirmons collectivement notre ferme volonté d'assurer la propreté de l'environnement, de l'air et de l'eau, ainsi que la richesse du sol. Nous nous engageons à déployer des efforts soutenus en vue de renforcer notre sécurité énergétique collective et à faire preuve de leadership en veillant à ce que nos systèmes énergétiques restent le moteur d'une croissance économique durable. Nous reconnaissons que chaque pays peut tracer sa propre voie vers un avenir à faibles émissions. Nous sommes enthousiastes à l'idée d'adopter un ensemble de directives communes lors de la CdP 24 de la CCNUCC.

24. Le Canada, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, le Royaume-Uni et l'Union européenne réaffirment leur ferme engagement à mettre en œuvre l'Accord de Paris par l'entremise de

mesures ambitieuses pour le climat. Ainsi, ils comptent notamment réduire les émissions tout en stimulant l'innovation, améliorer la capacité d'adaptation, renforcer et financer la résilience et la réduction de la vulnérabilité ainsi qu'assurer une transition juste, notamment en intensifiant les efforts déployés afin de mobiliser un financement pour la lutte contre les changements climatiques provenant de sources variées. Nous avons discuté du rôle essentiel des transitions énergétiques effectuées grâce au développement de technologies d'énergie propre axées sur le marché. Nous avons également souligné l'importance d'imposer un tarif sur le carbone, de collaborer en matière de technologies et de stimuler l'innovation pour faire progresser davantage la croissance économique et la protection de l'environnement dans le cadre de systèmes énergétiques durables, résilients et à faibles émissions de carbone, et pour financer la capacité d'adaptation. Nous réaffirmons l'engagement que nous avons pris devant nos citoyens et qui consiste à réduire la pollution de l'air et de l'eau ainsi que nos émissions de gaz à effet de serre pour parvenir à mettre en place une économie mondiale neutre en carbone au cours de la deuxième moitié du siècle. Nous nous réjouissons de l'adoption, par l'Assemblée générale des Nations Unies, d'une résolution intitulée « Vers un pacte mondial pour l'environnement » et sommes impatientes que le secrétaire général présente un rapport à la prochaine Assemblée générale.

25. Le Canada, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, le Royaume-Uni et l'Union européenne favoriseront la lutte contre les changements climatiques en nouant des partenariats de collaboration et en travaillant avec tous les partenaires pertinents, particulièrement avec les gouvernements locaux, autochtones, des communautés côtières et éloignées ainsi que des petites communautés insulaires; de même qu'avec le secteur privé, les organisations internationales et la société civile afin de cerner les besoins, les meilleures pratiques et les lacunes en matière de politiques. Nous reconnaissons la contribution des conférences de One Planet à cet effort collectif.

26. Les États-Unis sont d'avis que la croissance et le développement économiques durables dépendent de l'accès universel à des ressources énergétiques abordables et fiables. Ils s'engagent à déployer des efforts soutenus en vue de renforcer la sécurité énergétique mondiale, notamment en adoptant des politiques facilitant l'ouverture, la diversité, la transparence, la fluidité et la sécurité des marchés mondiaux pour toutes les sources d'énergie. Les États-Unis continueront de promouvoir la sécurité énergétique et la croissance économique de manière à améliorer la santé des océans du monde et de l'environnement, tout en augmentant les investissements publics-privés dans l'infrastructure et les technologies énergétiques qui favorisent la capacité des pays de produire, de transporter et d'utiliser toutes les sources d'énergie disponibles en fonction de leur situation particulière. Les États-Unis s'emploieront à travailler en étroite collaboration avec d'autres pays pour aider ces derniers à obtenir et à utiliser les carburants fossiles de manière plus propre et efficace, et ils contribueront au déploiement d'autres sources d'énergie propre, conformément à l'importance qu'ils accordent à l'accès aux sources d'énergie et à la sécurité énergétique dans leurs Contributions déterminées au niveau national. Les États-Unis croient au rôle essentiel des transitions énergétiques par l'entremise du développement de technologies d'énergie propre axées sur le marché ainsi qu'à l'importance de collaborer en matière de technologies et de

stimuler l'innovation pour faire progresser davantage la croissance économique et la protection de l'environnement dans le cadre de systèmes énergétiques durables, résilients et propres. Les États-Unis réitèrent leur engagement à favoriser la croissance économique durable et soulignent l'importance de continuer d'agir afin de réduire la pollution de l'air et de l'eau.

27. Reconnaisant que la santé des océans et des mers est directement liée aux moyens de subsistance, à la sécurité alimentaire et à la prospérité économique de milliards de personnes, nous avons rencontré les chefs d'État et de gouvernement de l'Argentine, du Bangladesh, d'Haïti, de la Jamaïque, du Kenya, des îles Marshall, de la Norvège, du Rwanda (président de l'Union africaine), du Sénégal, des Seychelles, de l'Afrique du Sud et du Vietnam, ainsi que les dirigeants des Nations Unies, du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale et de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour discuter d'actions concrètes visant à protéger la santé des environnements marins et à assurer l'utilisation durable des ressources marines dans le cadre d'un programme renouvelé destiné à accroître la protection de la biodiversité mondiale. Nous approuvons le Plan d'action de Charlevoix pour la santé des océans et des mers et des communautés côtières résilientes, et nous comptons améliorer nos connaissances des océans, promouvoir la durabilité des océans et des pêches, appuyer la résilience des côtes et des communautés côtières, et réduire le volume de déchets de plastique dans les océans et de déchets en mer. Reconnaisant que les plastiques jouent un rôle important dans notre économie et notre vie quotidienne, mais que l'approche actuelle en matière de production, d'utilisation, de gestion et d'élimination des plastiques constitue une menace importante pour l'environnement marin, les moyens de subsistance et, potentiellement, la santé humaine, nous, les dirigeants du Canada, de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, du Royaume-Uni et de l'Union européenne, approuvons la Charte sur les plastiques dans les océans.

CONCLUSION

28. Nous avons la responsabilité commune de travailler ensemble pour stimuler une croissance économique durable qui profite à tout le monde, particulièrement à ceux et celles qui risquent le plus d'être laissés pour compte. Nous aimerions remercier nos citoyens, la société civile, le Conseil consultatif sur l'égalité des sexes, les groupes de mobilisation officiels du G7 et nos autres partenaires pour leur apport significatif à la présidence du Canada. Nous saluons l'offre du président de la France d'accueillir notre prochain sommet en 2019, de même que son engagement à continuer d'assurer le leadership du G7 dans le sens de notre programme commun.